

COMMANDE PHOTOGRAPHIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Appel à candidature auprès des lycées des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers pour la mise en œuvre d'un programme d'Education artistique et culturelle sur l'année scolaire 2022-2023

1. Une commande photographique à l'initiative du Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

Principe : Dans l'esprit des commandes photographiques nées en France dès le XIXe siècle - qui s'est notamment traduit par la mission photographique lancée par la DATAR en 1984 confiant à douze photographes (dont Raymond Depardon, Robert Doisneau ou Josef Koudelka) la mission de « représenter le paysage français des années 1980 », l'idée est de **lancer un programme de commande photographique en Nouvelle-Aquitaine qui viserait à « raconter l'histoire, l'identité, le présent et l'avenir » de la nouvelle région, « retranscrire ses spécificités et évolutions d'aujourd'hui et laisser une trace de notre époque... »**

Modalités :

- La démarche est placée sous la responsabilité artistique de Claire Jacquet, directrice du Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA et de Gilles Mora, historien de la photographie et commissaire d'exposition.
- Mise en place d'un comité scientifique (universitaires ou représentants institutionnels relevant des domaines de l'aménagement du territoire, de la géographie, de l'histoire, de la sociologie...) qui a défini neuf thématiques qu'il sera demandé aux photographes de traiter.
- Mise en place d'un comité artistique qui a pour mission d'identifier les neuf photographes retenus, étrangers, français (nationaux et régionaux).

Valorisation :

- Les travaux photographiques issus de ces commandes feront l'objet d'une grande exposition au Frac à la MÉCA et d'une diffusion sous différentes formes, en région en fonction des propositions, et des partenariats noués sur le territoire.
- Une édition accompagnera ce projet d'exposition

Calendrier :

La commande et sa valorisation se déploieront sur les années 2022, 2023 et 2024.

2. Forme et contenu du projet d'Education artistique et culturelle

Le projet d'Education artistique et culturelle associé à la Commande photographique concernera neuf classes au sein de neuf lycées. Chacun des neuf photographes participant à la Commande sera associé à l'une des classes sélectionnées. Il pourra cependant se trouver, en fonction de la disponibilité des différents photographes, que l'un ou l'autre d'entre eux ne participe pas au projet EAC. Dans ce cas-là, un même photographe pourra être associé à deux classes différentes. Pour chacune des classes, sera proposé la mise en place d'un projet d'éducation artistique et culturelle articulé autour des trois volets : **découvrir, rencontrer et faire.**

DÉCOUVRIR :

- **Mise à disposition des professeurs référents des classes, par le Frac, d'un dossier pédagogique permettant de présenter à leurs classes :**
 - Une histoire sélective d'expériences antérieures de commande photographique
 - Une présentation du fonds photographique du Frac
 - Une présentation des neuf photographes sélectionnés
- **Découverte de la richesse du fonds photographique du Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA** dans le contexte d'une visite au Frac et dans le cadre des échanges, au sein de l'établissement, avec une médiatrice du Frac qui pourra présenter des œuvres photographiques appartenant au fonds (œuvres de petit format).
- **Et/ou visite d'un autre lieu artistique engagé dans la présentation d'œuvres photographiques.** Par exemple : Image Imatge à Orthez, la Villa Pérochon à Niort, le Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne – Château de Rochechouart...

RENCONTRER :

- **Rencontre avec le photographe associé, pour deux temps de travail :**
 - L'un au cours duquel le photographe se présente, présente son travail, la manière dont il entend répondre à la commande et échange avec la classe sur la manière dont celle-ci pourrait s'engager dans un travail parallèle (selon la disponibilité des photographes et leur lieu de résidence, cette première rencontre pourra se dérouler à distance, sous la forme d'une visioconférence) ;
 - Un second au cours duquel le photographe présente à la classe son travail – ou une étape de son travail – pour la commande et où la classe lui présente la manière dont elle a, de son côté, traité le sujet.
- **Rencontre en classe avec un médiateur ou une médiatrice du Frac** pour évoquer les enjeux et modalités de la commande photographique, aborder le fonds photographique du Frac et échanger sur le projet des élèves.

FAIRE :

Sur la base d'un dialogue avec le représentant du Frac et l'artiste associé, la classe s'engage, sous la conduite de ses professeurs, dans un travail visant à répondre, d'une manière qui sera propre à chaque établissement, au propos de la commande.

Le travail réalisé par la classe fera l'objet d'un échange, à une étape de sa réalisation, avec le photographe associé.

3. Financement du projet

Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA prendra directement en charge les coûts suivants :

- rémunération des artistes intervenant en classe
- défraiement de ces artistes
- mise à disposition d'un poste de médiateur spécifiquement dédié, construisant avec les professeurs le projet spécifique de chaque lycée

Il bénéficiera pour ce faire d'une aide spécifique de la Région.

La Région mobilisera par ailleurs au titre de sa politique Jeunesse et dans le cadre du dispositif Actions Educatives en Nouvelle-Aquitaine-volet « projets spécifiques », une enveloppe globale de 10 000 € à répartir entre les neuf établissements lauréats et visant à couvrir :

- les frais de déplacements des élèves liés aux projets
- les frais de production du travail artistique des élèves (tirages, éventuellement encadrement et scénographie).

La répartition de cette enveloppe globale entre les établissements se fera en fonction des coûts réels que chacun des établissements devra effectivement engager pour la réalisation du projet. Il sera notamment tenu compte du montant plus ou moins élevé des frais de transports qui devront être effectivement engagés. Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux possibilités de mutualisation des équipements techniques entre les établissements participants, au service de la production du travail artistique des élèves.

4. Eligibilité

Ce projet s'adresse :

- aux lycées publics et privés sous contrat en région Nouvelle-Aquitaine
- pour les élèves relevant des seuls cursus suivants : enseignement de spécialité arts plastiques en lycées ; section photographie en lycées professionnels ; B.T.S. photographie ; classes préparatoires aux écoles d'art.

5. Candidature

Les établissements déposant une candidature devront présenter les trois éléments suivants :

- **Une note d'intention synthétique**

Elle présente la classe pour laquelle la candidature est proposée (niveau, nombre d'élèves) et la manière dont le projet d'éducation artistique et culturelle, proposé dans le cadre spécifique de cette Commande photographique en Nouvelle-Aquitaine, s'articule à la formation et au projet pédagogique de la classe candidate et, éventuellement au projet d'établissement.

Elle montre comment le projet vient rencontrer les différentes facettes d'une démarche artistique telle qu'elle est abordée avec les élèves dans le cadre pédagogique discipline (techniques, histoire, théorie, démarche – photographie de reportage, photographie documentaire, photographie plasticienne...)

Elle met en avant les objectifs pédagogiques visés dans le cadre de la participation à ce projet ainsi que le rayonnement que pourrait avoir le projet au sein de l'établissement (autres classes concernées de façon secondaire, exposition dans l'établissement etc.).

Elle décrit dans ses grandes lignes les étapes de développement du projet avec les élèves durant l'année scolaire 2022 – 2023.

Dans l'idéal, la taille de cette note n'excède pas un recto-verso de page A4.

- **Une présentation de l'équipe pédagogique**

La candidature doit présenter les enseignants et enseignantes qui mèneront le projet d'éducation artistique et culturelle avec les élèves.

Seront favorisés les candidatures qui engagent différentes disciplines au sein d'une même classe, dans ce projet.

Dans l'idéal, la taille de cette note n'excède pas un recto de page A4.

- **Une première approche budgétaire (dépenses/recettes)**

Il s'agit de produire un premier budget prévisionnel :

- les dépenses prévisionnelles envisagées dans la conduite du projet en distinguant les dépenses destinées au déplacement des élèves pour découvrir des lieux culturels et pour réaliser le projet photographique proposé, et les dépenses liées à la production des réalisations des élèves (équipement, matériel).
- Les recettes prévisionnelles : participation de l'établissement, subvention attendue de la Région, autres recettes éventuelles

Il est demandé de préciser, en complément de ce budget, quelles sont les ressources techniques présentes au sein de l'établissement et sur lesquelles la classe pourra s'appuyer pour la réalisation de son projet (laboratoires, imprimantes...)

Le budget pourra éventuellement être retravaillé sur la base des avis émis par le jury de sélection des candidatures.

Dans l'idéal, l'ensemble des éléments (budget prévisionnel et description des ressources techniques) devraient tenir sur le recto d'une page A4.

6. Procédure et calendrier de sélection

- **Réunion d'information en ligne : mercredi 13 avril à 15h**

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_ZWMzNjRkYTYtZTg0Mi00MDFkLThjZGUtYzUzMGYyMmI2MDdi%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2280fa508b-b1ea-41c2-b352-54f52f50f89b%22%2c%22Oid%22%3a%22be721eb0-486c-4da4-8f6a-3a2ee3c9e07d%22%7d

- **Date limite d'envoi des candidatures par courriel : mardi 3 mai 2022**

⇒ Les documents doivent être envoyés au Frac à l'adresse électronique suivante : education@frac-meca.fr et à eac.photographie@nouvelle-aquitaine.fr

- **Sélection des candidatures** : mi-mai 2022
- **Annnonce des classes sélectionnées** : fin mai 2022

- **Rencontre avec les enseignants des classes participant au projet** : juin 2022
- **Démarrage des projets** : septembre 2022